



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

emplois d'avenir

Question écrite n° 46013

Texte de la question

M. Boinali Said attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur la mise en œuvre des emplois d'avenir à Mayotte. Très favorable à ce dispositif qui permet de lutter efficacement contre le chômage des jeunes, le parlementaire veille avec attention à sa mise en œuvre dans le département de Mayotte. En effet, la jeunesse mahoraise, très touchée par le chômage, a vocation à profiter pleinement de cette loi qui favorise l'intégration professionnelle de nos concitoyens âgés de 16 à 25 ans. Dès lors et afin d'accroître la mobilisation des énergies sur ce sujet, il souhaiterait disposer d'un bilan quantitatif et qualitatif sur l'application du dispositif sur le territoire de Mayotte.

Données clés

Auteur : [M. Boinali Said](#)

Circonscription : Mayotte (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46013

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 décembre 2013](#), page 13101

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)